

## L'Ouette d'Égypte – *Alopochen aegyptiaca*

Fiche rédigée par Carol Fouque et Maurice Benmergui  
Office national de la chasse et de la faune sauvage, direction des études et de la recherche  
Centre national d'études et de recherche appliquée Avifaune migratrice  
Réseau national « Oiseaux d'eau et zones humides »

### Classification

**Classe :** Oiseaux  
**Ordre :** Anseriformes  
**Famille :** Anatidés  
**Genre :** *Alopochen*  
**Espèce :** *aegyptiaca*

### ➤ Identification

**Description ❶ :** cet oiseau ressemblant à une oie est reconnaissable par son plumage. Il possède une tête claire avec une nuque un peu plus sombre, et la tache brun-chocolat autour de l'œil et à la base du bec est caractéristique. Le dos est marron-grisâtre, le ventre blanchâtre avec une tache marron. L'Ouette d'Égypte se distingue également par son miroir vert, sa queue noire et ses pattes roses. Elle mesure environ 70 cm pour une envergure de 1,4 m et pèse 1,5 à 2,25 kg. Sa longévité est estimée entre 15 et 20 ans.

**Confusion(s) possible(s) :** aucune confusion possible.



© P. Hurel

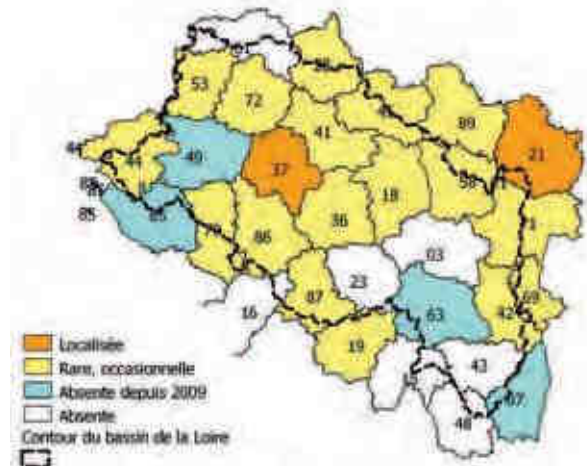
### ➤ Statut juridique

L'Ouette d'Égypte est exclue de la liste d'espèce gibier (arrêté ministériel du 30 septembre 1988) et de la liste d'espèces protégées (arrêté ministériel du 17 avril 1981). Elle fait partie de la liste des espèces interdites d'introduction sur le territoire français (arrêté ministériel du 30 juillet 2010). Les variétés d'élevage blondes et blanches de l'Ouette d'Égypte sont citées dans la liste des espèces, races ou variétés d'oiseaux domestiques (arrêté ministériel du 11 août 2006). Sa détention est soumise à autorisation (arrêtés ministériels du 10 août 2004 modifiés par l'arrêté ministériel du 30 juillet 2010).

### ➤ Introduction et répartition

**Origine :** Afrique subsaharienne, sud du Sahara et vallée du Nil.

**Historique d'introduction :** l'Ouette d'Égypte a été introduite en Grande-Bretagne dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ❷ et en Allemagne au XVIII<sup>e</sup> siècle ❸. Aux Pays-Bas, la population proviendrait d'oiseaux échappés de captivité ❹. Les populations allemandes



▲ Répartition de l'Ouette d'Égypte sur le bassin versant de la Loire en 2011.  
Source : Réseau OEZH/FDC/FNC et APN.

et néerlandaises sont à l'origine de l'expansion de l'espèce vers la France, la Belgique et l'Espagne, renforcées par des oiseaux échappés au sein de ces mêmes pays ❶. En France, des cas de reproduction sont connus dès 1985 dans trois départements. Jusqu'en 2006, la population française d'Ouette d'Égypte est concentrée dans le Nord-Est.

En 2010, une enquête nationale a été initiée via le réseau national « Oiseaux d'eau et zones humides » (OEZH) par l'ONCFS et les fédérations de chasseurs ❺. En 2009, l'effectif réel observé est de 1 200 individus répartis dans 47 départements ❻.

**Niveau d'invasion sur le bassin de la Loire :** entre 1970 et 2000, l'Ouette d'Égypte est observée dans les départements de la Nièvre (1981-1990), du Maine-et-Loire, de la Haute-Vienne, du Rhône et de l'Ardèche (1991-2000) ❻. Actuellement, l'espèce est présente dans 22 départements sur les 30 que compte le bassin de la Loire, dont 16 départements colonisés entre 2007 et 2011. Des petites populations nicheuses ont été observées dans 6 départements, en régions Centre et Poitou-Charentes.

### ➤ Écologie

**Reproduction :** dans son aire d'origine, la période de reproduction varie selon la latitude et les conditions locales (pluie). L'espèce peut donc se reproduire toute l'année ❻. En France, des pontes sont observées de mars à mai ❼. La maturité sexuelle est atteinte entre un et deux ans, les pontes sont constituées de 8-9 œufs et l'incubation dure 28 à 30 jours ❼. Les jeunes sont élevés par les deux parents et prendront leur envol au bout de 70-75 jours. Les habitats de reproduction sont diversifiés, généralement à proximité d'un point d'eau, dans des dépressions, sous des buissons ou dans des arbres ❺.

**Comportement** : pendant la période internuptiale, l'Ouette d'Égypte est plutôt grégaire mais son comportement devient agressif pendant la période de reproduction ⑦. Le couple défend assidument un territoire d'environ un hectare, évinçant les autres animaux. Les couples restent fidèles à ce territoire pendant plusieurs saisons.

**Habitat** : dans son aire d'origine, l'espèce s'adapte à de nombreux habitats. En Europe, elle s'installe dans les plans d'eau urbains, les gravières et le long des fleuves et rivières ①.

**Régime alimentaire** : herbivore (feuilles, herbe, graines et céréales), l'Ouette d'Égypte complète occasionnellement son régime alimentaire avec des insectes, grenouilles et lombrics, trouvés dans les prairies ①.

**Prédateurs dans son aire de répartition naturelle** : elle est la proie des grands félins, hyènes, crocodiles et rapaces ①.

**Prédateurs dans son aire d'introduction** : le risque de prédation est minime, mais existe toutefois de la part du Renard roux ⑥.

## ➤ Impact environnemental

**Potentiel invasif** : l'Ouette d'Égypte est capable de se reproduire rapidement, avec des taux de fécondité élevés et un bon taux de survie. Son agressivité vis-à-vis d'espèces de taille supérieure à la sienne limite l'impact de sa prédation et pourrait être un facteur clé de sa croissance ①.

**Colonisation d'habitats** : c'est une espèce ubiquiste capable de coloniser tous les milieux susceptibles de lui convenir ①.

**Impacts sur les espèces natives** : les impacts négatifs de cette espèce sur les espèces natives sont mal connus, mais pourraient passer par la compétition, de par son comportement agressif en période de reproduction ⑧, peut-être le broutage ⑨ et le vol de nids ④. L'espèce peut également s'hybrider avec la Bernache du Canada, l'Oie cendrée et le Canard colvert ⑩. Aucun impact significatif sur la dynamique d'autres populations animales n'a pu être mis en évidence ④.

**Impacts sur les écosystèmes** : au même titre que la Bernache du Canada, les regroupements d'Ouette d'Égypte peuvent être responsables de l'eutrophisation des milieux aquatiques par défécation dans les eaux stagnantes lors des stationnements durables ②.

## ➤ Autres impacts

**Impacts sur les activités humaines** : dans son aire d'origine, l'espèce est connue pour causer à forte densité des dommages importants aux cultures ⑪. En France, peu de dommages agricoles ont été constatés hormis sur quelques prairies de certaines communes ①. Les capacités de colonisation de l'Ouette d'Égypte étant avérées, un risque important de dommages économiques est à prévoir si la population continue de s'installer. Le stationnement de groupes d'ouettes au voisinage d'aéroports peut également poser des problèmes de sécurité, comme c'est le cas aux Pays-Bas où des mesures de contrôle de l'espèce ont été prises à ce titre ⑫.

**Impacts sur la santé humaine** : aucun connu actuellement.

## ➤ Bibliographie

- ① Benmergui M., Bullifon F., Fouque C. 2011. *L'Ouette d'Égypte Alopochen aegyptiaca. Synthèse bibliographique et perspectives de gestion pour la France*. Office national de la chasse et de la faune sauvage, Station de la Dombes, Birieux. 42pp.
- ② Rehfisch M.M., Allan J.R., Graham E. 2010. The effect on the environment of Great Britain's naturalized Great Canada *Branta canadensis* and Egyptian Geese *Alopochen aegyptiaca*. In: *British Ornithologists' Union Conference proceedings, The impacts of non-native species*. 19 Novembre 2008. Peterborough, Royaume-Uni, 9pp.
- ③ Gebhardt H. 1996. Ecological and economic consequences of introductions of exotic wildlife (birds and mammals) in Germany. *Wildlife Biology*, 2(3): 205–211.
- ④ Pieterse S., Tamis W. 2005. Exoten in de Nederlandse avifauna: integratie of concurrentie? *Het Vogeljaar*, 53: 3.
- ⑤ Fouque C., Bullifon F., Benmergui M. 2011. *L'Ouette d'Égypte Alopochen aegyptiaca. Rapport de l'enquête nationale 2009-2010*. Office national de la chasse et de la faune sauvage, Station de la Dombes, Birieux. 25pp.
- ⑥ Gyimesi A., Lensink R. 2010. *Risk analysis of the Egyptian Goose in The Netherlands*. Bureau Waardenburg bv/Ministry of Agriculture, Nature and Food Quality. 80pp.
- ⑦ Cramp S., Simmons K.E. 1977. *Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. The birds of the Western Palearctic (1) Ostrich to Duck*. Oxford University Press, Oxford, UK. 913pp.
- ⑧ Dubois P.J. 2007. Les oiseaux allochtones en France : statut et interactions avec les espèces indigènes. *Ornithos*, 14(6): 329–364.
- ⑨ Owen M., Callaghan D., Kirby J. 2003. Guidelines on Avoidance of Introductions of Non-native Waterbird Species. In: *Fourth Meeting of the Technical Committee of the Agreement on the Conservation of African-Eurasian Migratory Waterbirds (AEWA)*. Secretariat of the Agreement on the Conservation of African-Eurasian Migratory Waterbirds, Tashkent, Uzbekistan: UNEP/AEWA Secretariat. 33pp.
- ⑩ Banks A.N., Wright L.J., Maclean I.M.D., Hann C., Rehfisch M.M., No P. 2008. Review of the Status of Introduced Non-Native Waterbird Species in the Area of the African-Eurasian Waterbird Agreement: 2007 Update. *BTO Research Report*, 489.
- ⑪ Mangnall M.J., Crowe T.M. 2002. Population dynamics and the physical and financial impacts to cereal crops of the Egyptian goose *Alopochen aegyptiaca* on the Agulhas Plain, Western Cape, South Africa. *Agriculture, ecosystems & environment*, 90: 231–246.
- ⑫ Lensink R. 1998. Temporal and spatial expansion of the Egyptian goose *Alopochen aegyptiaca* in The Netherlands, 1967–94. *Journal of biogeography*, 25: 251–263.